

Les industries aquitaines face à la hausse du prix des matières premières et de l'énergie

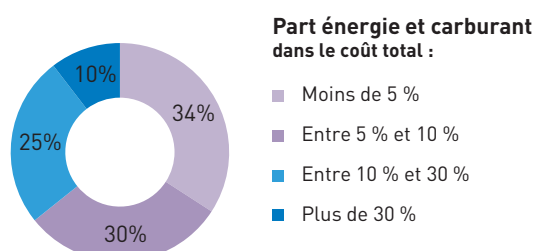
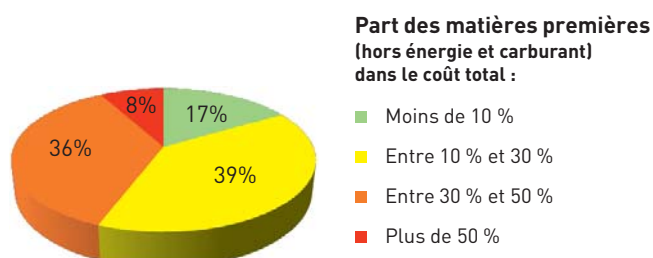
12

A l'occasion de l'enquête de conjoncture régionale, quatre questions ont été posées aux chefs d'entreprise concernant la hausse du prix des matières premières et de l'énergie.

Cet encart comprend les résultats obtenus auprès de 296 entreprises* de l'industrie, du BTP et des transports, secteurs particulièrement sensibles aux variations des prix des matières premières.

* : Les entreprises landaises n'ont pas participé à cette enquête

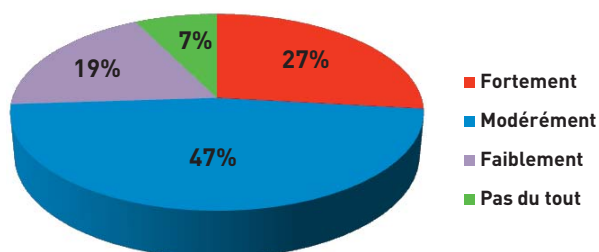
1. Quelle est la part du prix des matières premières dans vos coûts totaux ?



39 % des chefs d'entreprise aquitains consacrent entre 10 % et 30 % de leur coût total à l'achat de matières premières. Cette part est particulièrement importante dans les coûts des secteurs de l'industrie et du BTP. En Aquitaine, elle représente plus de 30 % des coûts totaux pour près de la moitié des entreprises de ces secteurs.

Concernant plus particulièrement l'énergie et le carburant, un tiers des entreprises des secteurs interrogés y consacre moins de 5 % de ses coûts totaux, un quart entre 10 % et 30 %. Le secteur des transports est logiquement le plus dépendant avec un tiers des entreprises attribuant plus de 30 % de leurs coûts aux dépenses d'énergie et de carburant.

2. Dans quelle mesure la hausse du prix des matières premières (y compris énergie et carburant) a-t-elle pénalisé votre entreprise ?



En Aquitaine, **plus de 90 % des entreprises de l'industrie, du BTP et des transports ont été pénalisées** par la hausse du prix des matières premières. **47 % l'ont été de façon modérée** et près d'un tiers fortement.

Les entreprises les plus pénalisées sont celles du secteur des transports. 52 % indiquent être fortement pénalisées par la hausse du prix des matières premières et plus particulièrement de l'énergie et du carburant.

Plus de 55 % des entreprises les plus dépendantes aux variations du prix des matières premières (du fait de leur importance dans les coûts totaux) déclarent être fortement pénalisées.

3. Quelles sont les conséquences de la hausse du prix des matières premières (y compris énergie et carburant) ?

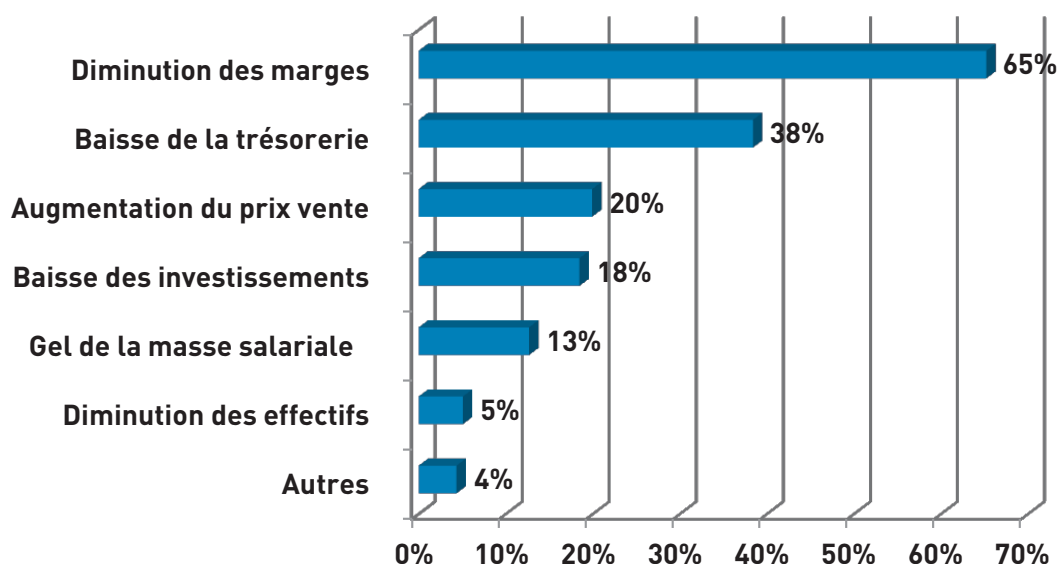
L'enquête de conjoncture des CCI d'Aquitaine montre une part importante d'entrepreneurs constatant depuis 2010 une hausse de leurs prix d'achat (jusqu'à 75 % des industriels au premier semestre 2011). Cette hausse constante du prix des matières premières au cours des dernières années a influencé les décisions de gestion des chefs d'entreprise.

Comme cela a été mis en évidence depuis fin 2010 par les chefs d'entreprise dans l'enquête de conjoncture, les marges se dégradent. Selon 65 % des chefs d'entreprise de l'industrie, du BTP et des transports, **la diminution des marges est la première conséquence directe de la hausse du prix des matières premières.**

38 % des chefs d'entreprise indiquent avoir supporté la hausse des prix en **réduisant leur trésorerie**. Cette proportion atteint 50 % dans le secteur des transports et 43 % dans l'industrie.

La troisième décision de gestion liée à la hausse des prix est **l'augmentation du prix de vente** : un entrepreneur sur cinq l'a utilisé pour permettre à son activité de perdurer.

Les décisions de gestion concernant les salaires sont les dernières à être citées par les chefs d'entreprise : 13 % d'entre eux ont gelé leur masse salariale, 5 % ont dû diminué leur effectif.



(plusieurs réponses possibles)

4. Avez-vous effectué des modifications dans votre entreprise pour lutter contre la hausse du prix des matières premières (y compris énergie et carburant) ?

Un tiers des entreprises interrogées a effectué des modifications profondes pour lutter contre la hausse du prix des matières premières. Cette proportion atteint plus de 80 % pour les entreprises des transports, très pénalisées et donc plus enclines à trouver des solutions compensatoires.

Parmi les entreprises ayant modifié leur fonctionnement, **la moitié a directement changé une partie de son organisation**. Certains dirigeants ont changé de fournisseur afin de faire jouer la concurrence et d'obtenir des prix plus compétitifs, d'autres ont

responsabilisé leur personnel (déplacements, commandes groupées, utilisation de l'énergie...) pour diminuer l'utilisation des matières premières et de l'énergie.

Un quart des entreprises a modifié son processus de production afin de réduire l'impact de la hausse du prix des matières premières sur son activité. Les dirigeants disposent de différents leviers comme par exemple l'éco innovation qui leur permettrait d'être plus économes en ressources tout en développant leur activité.

2 chefs d'entreprise aquitains témoignent



Thierry
BLANDINIÈRES,
Directeur général
de MAISADOUR (40)

14

1 - Pourriez-vous présenter votre entreprise ?

Le groupe Maisadour (1 300 millions d'euros de chiffres d'affaires, 4 500 personnes) est constitué de 2 grands pôles équilibrés :

- un pôle agricole (600 millions d'euros de chiffre d'affaires)
- un pôle agroalimentaire avec des filiales aux marques reconnues - Delpéyrat, Comtesse du Barry, Fermiers du Sud-Ouest et sa marque de poulet Label Saint Sever (700 millions d'euros de chiffre d'affaires).

Ce modèle économique renforce une **logique de filière** complète « de la fourche à la fourchette » et valorise toutes les étapes de transformation du produit fini ; il garantit 100% de traçabilité de matières premières issues principalement de la région du grand sud-ouest de la France.

20 % du CA du groupe Maisadour sont réalisés à l'international, domaine d'activité priorisé comme le relais de croissance des dix prochaines années.

Avec des fonds propres de l'ordre de 250 millions d'euros et un endettement à moyen et long termes, représentant moins de 50 % des capitaux propres, le groupe

Maisadour a les moyens de financer les développements de ces activités, tournées de plus en plus vers l'international.

2 - Comment avez-vous perçu votre activité en 2011 ? Comment envisagez-vous votre activité dans les prochains mois ?

L'activité a été soutenue en 2011 en raison des différents relais de croissance, initiés depuis 2 à 3 ans.

Néanmoins 2011 a été marquée par les premiers signes de ralentissement de la consommation en France et dans les principaux pays où le groupe est implanté. **Un réajustement des investissements prévus initialement a été nécessaire** pour s'adapter à une conjoncture plus complexe à appréhender.

L'année 2012 a débuté sur la même tendance que la fin d'année 2011. **Nous anticipons une baisse de la consommation plus significative qu'en 2011**, le pouvoir d'achat des français pourrait diminuer pour la première fois en 2012.

3 - La hausse du prix des matières a-t-elle impacté votre activité ? Quelles ont été les conséquences pour votre entreprise ? Avez-vous mis en place des solutions spécifiques ?

La volatilité des matières premières qui a commencé en 2008 est toujours très forte. Le pôle agroalimentaire du groupe **Maisadour a subi significativement la hausse des matières premières, qui doit être répercutée dans les prix de vente à nos clients distributeurs.**

L'ampleur de la flambée de matières premières nécessitera une augmentation des prix de l'ordre de 10 % en moyenne sur les 12 prochains mois, pour l'ensemble des produits alimentaires. Les gains de productivité ne suffiront pas pour compenser ces niveaux de hausses.

La répercussion progressive de ces surcoûts dans le prix de vente consommateurs va générer une inflation soutenue et la majorité des marchés agroalimentaires risque une récession.

Face à cette double problématique – **préserver nos marges et dynamiser nos marchés**, le groupe Maisadour a décidé **d'investir plus dans l'innovation**, pour créer plus de différenciation et valoriser le bénéfice produit pour le consommateur.

Consommer moins, mais mieux, sera une tendance lourde des prochaines années.

L'international, ciblé comme un axe stratégique du groupe est une opportunité de diversification de notre offre, et permettra de maintenir au minimum l'activité de nos sites industriels.

Loin de rester immobile, le groupe Maisadour, va continuer à investir pour améliorer la compétitivité de ses usines et confirme la création de nouveaux sites industriels, Les Fermiers du Périgord à Terrasson (24) et Delpéyrat Périgord à Payrignac.

Cette croissance maîtrisée caractérise l'état d'esprit du groupe Maisadour en 2012.



Alain
BRUGALIERES,
Directeur Général
VITAMONT (47)

1 - Pourriez-vous présenter votre entreprise ?

Nous fabriquons et commercialisons des jus de fruits et des boissons biologiques de deux marques : Vitamont (en magasins bio) et le Verger Bio (en grande distribution). Les produits Vitamont sont aussi exportés (Vitamont Export).

2 - Comment avez-vous perçu votre activité en 2011 ? Comment envisagez-vous votre activité dans les prochains mois ?

Les conditions économiques et climatiques favorables de l'année 2011 ont permis à notre activité de se développer avec **un chiffre d'affaires en hausse de 20 % par rapport à 2010**.

L'année 2012 est une année plus difficile à cause de la conjoncture politique et d'un certain ralentissement de la consommation alimentaire. Le consommateur arbitre dans ses choix et cela pourrait avoir des conséquences sur notre activité dans les mois à venir. Nous espérons **cependant une croissance d'activité sur l'ensemble de l'année 2012**.

3 - La hausse du prix des matières a-t-elle impacté votre activité ? Quelles ont été les conséquences pour votre entreprise ? Avez-vous mis en place des solutions spécifiques ?

Les hausses de prix sont très importantes et ne peuvent être répercutées sur nos prix de vente.

Nous avons donc dû réaliser **des économies sur les frais généraux** liés à notre activité.

Nous surveillerons particulièrement le compte client mais nous **continuerons malgré tout à investir**, les taux d'emprunts demeurant à un niveau intéressant.

Un indice de confiance en hausse

L'indice de confiance pour le premier semestre 2012 est de -1. Il demeure légèrement négatif mais s'améliore de 13 points par rapport au semestre précédent. **49 % des chefs d'entreprise aquitains indiquent avoir confiance en l'avenir** (43 % fin 2011), 34 % sont incertains, 17 % n'ont pas confiance en l'avenir.

Cet indice diffère selon les territoires aquitains. Il est positif dans les circonscriptions de la Gironde, reflétant une confiance forte des chefs d'entreprise en l'avenir (18 dans le Bordelais, 22 dans le Libournais). Malgré une situation conjoncturelle difficile, l'indice de confiance en l'avenir est positif en Dordogne (12). Les dirigeants des autres territoires aquitains sont plus inquiets sur l'avenir : 39 % sont incertains dans le Béarn, 45 % dans le Pays Basque et 50 % dans le Lot-et-Garonne. Ces trois circonscriptions présentent des indices de confiance nettement négatifs.

Concernant les secteurs d'activité, **l'industrie tire son épingle du jeu** : 66 % des dirigeants industriels ont confiance en l'avenir (50 % au semestre précédent), proportion qui dépasse celle enregistrée fin 2010 (60 %).

Les **chefs d'entreprise du commerce et du BTP sont plus pessimistes** avec des indices de confiance en l'avenir négatifs (respectivement -9 et -12) **mais en nette progression par rapport au semestre précédent** (respectivement -20 et -38). Malgré une conjoncture plus délicate qu'au semestre précédent, la moitié des dirigeants des services indiquent avoir confiance en l'avenir (46 % au semestre précédent).

-1 *

Indicateur de confiance
nette en l'avenir
des entreprises aquitaines
décembre 2011

**L'indicateur « confiance nette en l'avenir » est calculé en soustrayant du pourcentage d'entreprises confiantes en l'avenir, le pourcentage d'entreprises plutôt préoccupées. Il s'agit d'un solde net pouvant être positif ou négatif.*

Nota : Cet indice ne comprend pas les entreprises landaises.